

CREATION D'UN PIETONNIER ROUTE DE SAINT-LYS « Aujoulets »

- Lors de la réunion publique du 6/11/2024, il a été décidé par les habitants de **réaliser en premier le piétonnier le long de la RD** au maximum des capacités budgétaires allouées à l'opération en **commençant par la tranche « Après salle des fêtes 1 »**
- Ainsi le budget prévu initialement pour le plateau surélevé et la sécurisation du carrefour de la Bourdasse sera alloué à **prolonger le piétonnier de part et d'autre de la salle des fêtes pour moitié sur la tranche « Après salle des fêtes 2 » et pour l'autre moitié sur la tranche « Avant salle des fêtes »**
- La réalisation du projet reste toutefois suspendue à l'autorisation du CD31 et l'attribution des subventions

